



## *Association pour la sauvegarde des poteaux des trois forêts de Chantilly-Ermenonville-Halatte*

### **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue par courrier le 18 juin 2021**

Les conditions sanitaires n'étant pas réunies, notre assemblée s'est tenue par échange de courriers. L'ordre du jour détaillé a été envoyé le 4 juin 2021 ; il est joint à ce PV et allège d'autant ce dernier. En dépit de cette forme inhabituelle et peu chaleureuse, vous avez été nombreux à participer au vote par correspondance, preuve tangible de votre engagement pour les Poteaux. De nombreux petits mots de félicitations et d'encouragements nous ont également été envoyés. Ils nous ont fait chaud au cœur au sortir de cette période difficile.

99 bulletins de vote nous ont été retournés.

Nombre de ces bulletins valant pour Monsieur et Madame, cela permet d'annoncer une « participation » de plus de 120 adhérents, soit un niveau comparable à l'AG de 2020 à Saint Vincent qui avait atteint un niveau record.

Le Président et son équipe rapprochée d'organisation vous remercient très chaleureusement.

- **Rapport moral par Philippe Hallo**

Le rapport moral, détaillé en PJ, est adopté à 98 voix « pour » et une voix non exprimée.

- **Rapport financier par le trésorier Denis Lhoyer**

Le rapport financier, détaillé en PJ, est adopté à l'unanimité.

- **Élections au Conseil d'Administration**

Les 4 membres sortants, Isabelle de Watrigant, Alain Cherpantier, Bertrand de Revières et Didier Vachette sont réélus à la quasi-unanimité (une voix contre l'un des membres sortants).

Rappelons que Gérard Lacape et Jean-François Simplot ont décidé de ne pas poursuivre après de nombreuses années d'engagement, comme Vice-Président pour Gérard et comme secrétaire pour Jean-François. Ils sont ici vivement remerciés pour leur contribution active et amicale.

Philippe Hallo  
Président

PJ faisant partie de ce Procès-Verbal : l'ordre du jour du 4 juin 2021